

**COMITE DIRECTEUR DE PETANQUE DES LANDES***CR 2018 02 - Réunion – 6 Avril 2018 - Soustons*

Membres présents : Christophe BARTHE, Jean-Pierre BECHERIC, Véronique CAPDEVILLE, Alain CLAVE, Philippe DEFICIS, Pascal DESCOUENS, Patricia DUCOURNAU, Jean-Paul LABORDE, Jacques LACAVE, Jean-Jacques LAGIERE, Jacky LAPLACE, Philippe LENDRE, Georges LOBY, Bernard NASSIET, Christian OLIVAN, Jean-Marie RABA, Josiane SAUBESTY

Membres excusés : Olivier CAILLEAUX, Virginie DARRIGADE

Personnes excusées : Vincent DARRIGADE

Jacques LACAVE (*Président du CD40*) ouvre la séance à 18h30.

Rapporteur de séance : Jean-Jacques LAGIERE

ORDRE DU JOUR

- **COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DU 02/02/2018**
PLANIFICATION DES AG DE DISTRICTS ET CD40 – Corrections et ajouts d'informations

Manifestations	Lieux	Date	Heure
Calendrier District Mont de Marsan	Roquefort	5 octobre 2018	18h30
Calendrier District Dax – Côte Sud	Labenne	5 Octobre 2018	18h30
Calendrier District Chalosse	<i>Lieu à définir</i>	5 Octobre 2018	18h30
Calendrier District Haute Lande	<i>Labouheyre</i>	5 Octobre 2018	18h30
AG District Mont de Marsan	<i>Roquefort</i>	8 Décembre 2018	9h00
AG District Chalosse	<i>Lieu à définir</i>	8 Décembre 2018	17h00
AG District Dax – Côte Sud	ASPTT Dax	9 Décembre 2018	10h00
AG District Haute Lande	Vielle St Girons	15 Décembre 2018	17h00
AG Comité départemental	<i>Cazères</i>	<i>27 Janvier 2019</i>	9h00
Examen d'arbitre	Soustons	Suite à la date de l'AG du Comité, il faudra envisager de déplacer la date de cet examen	

• SITUATION DES EFFECTIFS AU 06/04/2018

COMITE DES LANDES EVOLUTION DES EFFECTIFS 2018

CHALOSSE	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	98.1%	970	952	381	489	82
<i>Répartition par catégories</i>				40%	51%	9%

DAX - CÔTE SUD	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	97.9%	1240	1214	579	569	66
<i>Répartition par catégories</i>				48%	47%	5%

HAUTE LANDE	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	92.9%	972	903	428	428	47
<i>Répartition par catégories</i>				47%	47%	5%

MONT DE MARSAN	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	91.6%	823	754	302	397	55
<i>Répartition par catégories</i>				40%	53%	7%

COMITE LANDES	Pourc. Reprise	Effectifs 2017	Effectifs 2018	VETERANS	SENIORS	JEUNES
Evolution des effectifs	95.5%	4005	3823	1690	1883	250
<i>Répartition par catégories</i>				44%	49%	7%

COMITE LANDES - EFFECTIFS 2018

VETERANS	TOTAL	ELITES		HONNEURS		PROMOTIONS	
		MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	381		1	13		310	57
District DAX	579	5		26	2	479	67
District HAUTE LANDE	428			14	1	341	72
District MONT DE MARSAN	302			18		235	49
TOTAL GENERAL	1690	5	1	71	3	1365	245

SENIORS	TOTAL	ELITES		HONNEURS		PROMOTIONS	
		MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	489	16	4	38	10	327	94
District DAX	569	11		49	13	395	101
District HAUTE LANDE	428	5		49	6	266	102
District MONT DE MARSAN	397	12	2	38	4	275	66
TOTAL GENERAL	1883	44	6	174	33	1263	363

FEMININES	TOTAL	VETERANS			SENIORS		
		ELITES	HONN.	PROM.	ELITES	HONN.	PROM.
District CHALOSSE	166	1		57	4	10	94
District DAX	183		2	67		13	101
District HAUTE LANDE	181		1	72		6	102
District MONT DE MARSAN	121			49	2	4	66
TOTAL GENERAL	651	1	3	245	6	33	363

COMITE DES LANDES EVOLUTION DES JEUNES - 2017 - 2018

JEUNES 2018	TOTAL	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
		MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	82	15	1	25	4	14	2	15	6
District DAX	66	9	2	20	4	13	4	10	4
District HAUTE LANDE	47	8	1	6	2	12	8	8	2
District MONT DE MARSAN	55	8	2	14	1	12	3	10	5
TOTAL GENERAL	250	40	6	65	11	51	17	43	17

JEUNES 2017	TOTAL	JUNIORS		CADETS		MINIMES		BENJAMINS	
		MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.	MASC.	FEMIN.
District CHALOSSE	86	15	2	23	6	24	3	10	3
District DAX	88	17	2	28	4	16	5	12	4
District HAUTE LANDE	60	12	2	11	2	13	8	8	4
District MONT DE MARSAN	87	10	4	25	2	20	2	19	5
TOTAL GENERAL	321	54	10	87	14	73	18	49	16

Jacques LACAVE effectue les remarques suivantes :

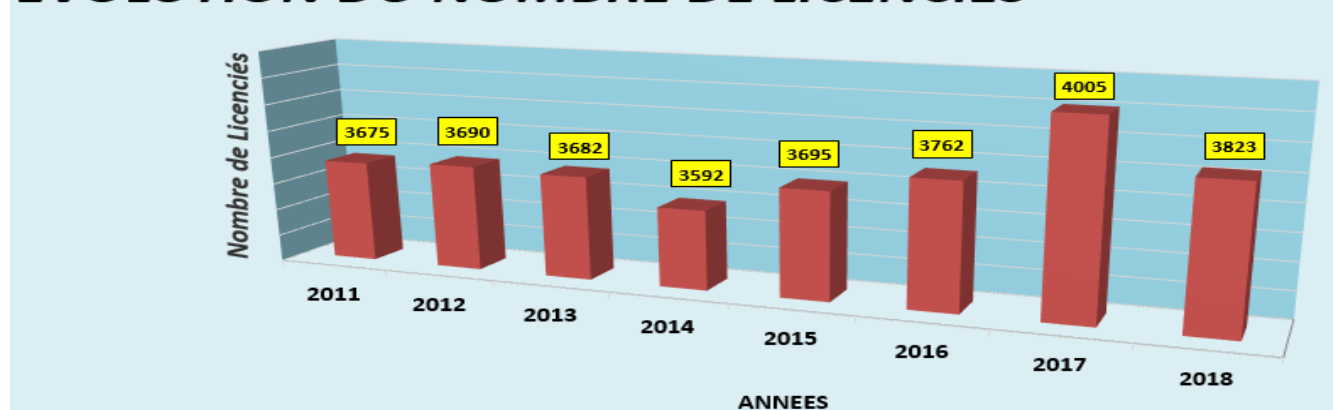
- Maintien du niveau des effectifs avec, toutefois, un peu de retard pour la Haute Lande et Mont de Marsan
- Comparatif à la même date : 7 avril 2017 – 3884 licenciés
- Beaucoup de nouvelles licences, manque de renouvellement

Bernard NASSIET fait remarquer que le CD40 suit la tendance des effectifs de la Région de Nouvelle Aquitaine.

Les 10 premiers clubs en nombre de licenciés sur 2018

EFFECTIFS CD40	SAISON 2011		SAISON 2012		SAISON 2013		SAISON 2014		SAISON 2015		SAISON 2016		SAISON 2017		SAISON 2018	
	Variation par Licenciés	2011	Class.	2012	Class.	2013	Class.	2014	Class.	2015	Class.	2016	Class.	2017	Class.	2018
2022 AS SOUSTONS	103	6	96	6	98	3	93	3	107	3	110	3	130	2	167	1
1012 STADE MONTOIS	131	2	109	2	117	2	123	2	126	2	120	2	122	3	147	2
4006 CB BAS MIMIZAN	149	1	136	1	142	1	154	1	137	1	132	1	134	1	116	3
2004 ASPPT DAX	88	7	91	7	86	4	75	10	90	6	98	7	98	6	104	4
3001 CB AMOU	78	10	74	9	72	12	80	7	76	9	86	8	91	8	96	5
4007 UB MIMIZAN	70	13	72	11	74	11	80	6	87	7	101	5	111	5	92	6
2009 HOSSEGOR	109	5	107	3	75	10	79	8	102	5	103	4	111	4	87	7
4002 CB BISCARROSSE	73	12	63	15	58	20	66	13	66	15	67	11	79	11	81	8
3007 CB HAGETMAU	113	4	97	5	79	8	87	5	102	4	99	6	93	7	78	9
2019 CLUB BOULISTE TYROSSAIS	83	9	72	10	80	7	88	4	86	8	71	10	83	10	78	10

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES



- CHAMPIONNATS TERRITORIAUX AQUITAINE

- Championnats d'AQUITAINE – 28, 29 avril – Ste Livrade (47)

- Délégués pour les compétitions de ces championnats

Jean-Jacques LAGIERE, initialement prévu comme délégué du CD40, a été retenu pour aider à la tenue de table des compétitions pour les catégories des jeunes.

Il est donc remplacé par Jean-Pierre BECHERIC (*Délégué Triplettes Promotions*)

Bernard NASSIET remplace Philippe LENDRE (*Délégué Triplettes Seniors Masculins*)

Liste des délégués du CD40

- Provençal Triplettes – Josiane SAUBESTY
- Triplettes Seniors Masculins – Bernard NASSIET / Philippe DEFICIS
- Triplettes Promotions – Christian OLIVAN / Jean-Pierre BECHERIC
- Triplettes Féminines – Patricia DUCOURNAU
- Jeunes – Virginie DARRIGADE / Christophe BARTHE / Alain CLAVE

- Planning : Horaires de départ des délégués

- Josiane SAUBESTY, Jacques LACAVE et Jean-Jacques LAGIERE : départ vendredi

- Les autres délégués du CD40 : Rendez-vous 10h00 au boulodrome
 - **Récupération des licences**
 - Préparer des visualisations des licenciés qualifiés par Vincent DARRIGADE.
 - Chaque club concerné sera averti par mail pour venir déposer les licences.
 - Elles pourront être remises le samedi 14 avril lors des pré-qualifications des triplettes mixtes et récupérées par un responsable pour chaque district.
 - Christian OLIVAN – Mont de Marsan
 - Josiane SAUBESTY – Haute Lande
 - Véronique CAPDEVILLE – Dax
 - Christophe BARTHE précise qu’il faut penser à relever les licences et cartes d’éducateurs
 - **Habillement des joueurs** – Ok sauf Tarnos qui n’a pas répondu
 - **Habillement des délégués** : Samedi – chemise bleu / Dimanche – chemise blanche
 - **Hébergement des délégués**
 - Voir l’hôtel avec Jacky
 - Pour les jeunes – voir Christophe Barthe
 - **Défraiements des joueurs**
 - Bernard NASSIET a déjà envoyé les chèques correspondant aux déplacements des joueurs
 - 55 € par joueur de forfait supplémentaire pour les qualifiés sur le dimanche
 - Boissons : tickets de boissons 5 € par joueur pour l’Aquitaine et 10 € par joueur pour les France
 - Même système de tickets boissons pour les licenciés jeunes
 - **Défraiements des éducateurs** – Christophe BARTHE
 - **Déplacements en Voitures** : Les délégués prennent leur disposition pour optimiser les déplacements
 - Philippe DEFICIS / Christian OLIVAN / Chantal DEFICIS
 - Jacques LACAVE / Jean-Jacques LAGIERE
 - Patricia DUCOURNAU
 - Jean-Pierre BECHERIC – Bernard NASSIET
- **Championnats d’AQUITAINE – 10 au 13 mai – Gujan Mestras (33)**
- **Mercredi soir : arrivées des délégués du jeudi plus Jacques LACAVE**
Délégués pour le Jeudi 10 mai
 - Tête à tête masculins – Jean-Marie RABA / Jean-Jacques LAGIERE
 - Tête à tête féminins – Christian OLIVAN
 - Vétérans doublettes – Jean-Paul LABORDE
 - Doublettes Promotions – Philippe DEFICIS
 - Triplettes Mixtes – Georges LOBY

Les chambres sont prévues pour les 2 nuits (Mercredi et Jeudi soir)

▪ **Vendredi 11 mai**

- Triplettes Vétérans – Jean-Paul LABORDE / Christian OLIVAN / Philippe DEFICIS

Jean-Marie RABA, Jean-Jacques LAGIERE et Georges LOBY rentrent sur Dax dans l'après-midi :

▪ **Samedi 12 mai et dimanche 13 mai**

- Triplettes Vétérans – ½ et finale à 10h00 - Jean-Paul LABORDE / Christian OLIVAN / Philippe DEFICIS
- Doublettes Provençal – Josiane SAUBESTY
- Doublettes Mixtes – Jacky LAPLACE
- Doublettes Féminines – Virginie DARRIGADE
- Doublettes Masculines – Olivier CAILLEAUX / Christian OLIVAN

Philippe DEFICIS rentre avec Jean-Paul LABORDE l'après midi

▪ **Habillement des délégués** : Jeudi – chemise blanche / Vendredi – chemise bleu / Samedi – chemise blanche / Dimanche – chemise bleu

▪ **Déplacements en Voitures** : Les délégués prennent leur disposition pour optimiser les déplacements

- Jacques LACAVE / Bernard NASSIET
- Christian OLIVAN
- Philippe DEFICIS / Chantal DEFICIS / Jean-Paul LABORDE
- Jean-Jacques LAGIERE / Jean-Marie RABA / Georges LOBY
- Jacky LAPLACE
- Olivier CAILLEAUX
- Josiane SAUBESTY

▪ **Planning des arrivées sur site**

- Mercredi – rendez-vous à 19h00
- Samedi matin – rendez-vous à 10h00

▪ **Hébergements de délégués** : 2 hôtels différents sont prévus

▪ **Récupération des licences**

Les licenciés seront informés par le CD40 avec copies aux responsables

A récupérer avant le 5 mai par un responsable de chaque district

- Mont de Marsan – Christian OLIVAN
- Haute Lande – Josiane SAUBESTY
- Chalosse – Pascal DESCOUENS
- Dax – Véronique CAPDEVILLE

▪ **Défraiements des joueurs**

- Jeudi 30 joueurs jouent le matin – donc forfait pour la nuit de mercredi à jeudi / 75 € par joueur
- Repas de jeudi midi pour les joueurs avec tickets
- Petit bonus si ½ finale et finale – 20 € pour régler le repas du soir
- Vendredi : repas de midi, déplacements

- Forfait de 75 € pour la nuit si qualifiés pour le samedi
- Si perdants en ¼ de finale, bonus de 20 € pour régler le repas du soir

Défraiement des joueurs – Gujan Mestras – Forfaits alloués par joueur

Catégories	Dates et Heures	Poules	Si 1/8 ^{ème}	Si ¼ finale	SI ½ finale	Si Finale
Individuels Masculins	Jeu. 10/05 – 8h	75€			20€	
Individuels Féminines	Jeu. 10/05 – 8h	75€			20€	
Triplettes Mixtes	Jeu. 10/05 – 8h	75€			20€	
Doublettes Promotions	Jeu. 10/05 – 8h	75€			20€	
Doublettes Vétérans	Jeu. 10/05 – 8h	75€			20€	
Triplettes Vétérans	Vend. 11/05 – 10h			20	75€	20€
Doublettes Provençal	Sam. 12/05 – 9h	75€			75€	20€
Doublettes Masculins	Sam. 12/05 – 14h	20€	75€	20€		
Doublettes Féminines	Sam. 12/05 – 14h	20€		75€		
Doublettes Mixtes	Sam. 12/05 – 14h	20€		75€		

• POINT SUR LA SAISON SPORTIVE

Jean-Pierre BECHERIC regrette l'absence de délégués sur les pré-qualifications organisées en regroupement de 2 districts. Il est rappelé que le délégué doit être nommé par le district organisateur de la compétition, sauf pour les qualifications regroupant les 4 districts, donc le département, pour lesquelles un délégué du Comité est nécessaire.

Christophe BARTHE souligne une augmentation très satisfaisante de la participation. Seul point noir, mais malheureusement de taille, le non-respect des règlements sur les tenues des joueurs. Il demande que soit prise une décision ferme et surtout, une application de cette décision sur toutes les compétitions par l'ensemble des responsables et dirigeants de districts.

Un vif débat est ouvert sur ce point de règlement avec plusieurs solutions envisagées :

- Jean-Paul LABORDE est partisan de faire appliquer strictement le règlement sur les tenues.
- Pascal DESCOUENS propose de vérifier les tenues avec le dépôt des licences. Cette solution est difficilement envisageable, car il y a un grand risque de débiter les compétitions hors horaires annoncés.
Réponse de Jacky LAPLACE : sur le cas de Campagne, impossible de vérifier les tenues avec le dépôt des licences car les licenciés sont trop nombreux.
- Bernard NASSIET estime que le responsable, c'est le club et qu'il faut le sanctionner pour l'absence de tenues des joueurs.

- Georges LOBY : faut-il éliminer les jeunes quand les responsables des clubs ne font pas leur boulot ? Envisager de sanctionner les clubs fautifs ?

Conclusion : Les inscriptions des équipes sont effectuées par le biais des clubs, donc ce sont bien les clubs qui sont responsables de la tenue des joueurs inscrits.

Décisions prises et applicables immédiatement

- Pour le port du pantalon de type '*Jean Bleu*', considérant que l'information provenant de la Fédération est bien tardive pour cette saison 2018, et que la finalisation de celle-ci est annoncée en septembre, le port du pantalon de type '*Jean Bleu*' est autorisé jusqu'à la fin de la saison 2018 dans le comité des Landes. Pour 2019, il convient d'attendre la décision finale de la FFPJP.
- Pour le haut des tenues des licenciés, application de l'article 5 du règlement des Championnats de France
 - ✓ BAS
 - Seuls sont autorisés les pantalons et les pantacourts
 - Le port du short est interdit dans tous les championnats exceptés pour les catégories : Benjamins, Minimes et Cadets
 - Chaussures ou chaussures de sport obligatoirement fermées.
 - ✓ HAUT
 - Haut avec manches longues ou courtes, s'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs ou joueuses peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson.
 - ✓ Dans le cas où le département doit passer par des qualificatifs de secteur, l'identification du Club sur les vêtements des joueurs et joueuses est obligatoire

Le délégué de la compétition devra effectuer une inspection des équipes lors de la 1^{ère} partie, accompagné d'un arbitre. Toute équipe en tenue non conforme au règlement précité sera avertie verbalement et devra prendre immédiatement les mesures afin de respecter le texte légal. Elle aura, pour ce faire, une heure à compter de l'avertissement verbal avec décompte des points de pénalité si interruption de la partie.

En l'absence de correction et mise aux normes légales de l'ensemble des joueurs, le délégué pourra disqualifier l'équipe fautive.

Enfin, il est très agréable de souligner un point positif : le paiement des inscriptions par chèques des clubs. Les dirigeants suivent les recommandations du CD40.

• **COMPTE RENDU REUNION COMITE TERRITORIAL AQUITAINE**

- Le compte rendu de cette réunion est joint à ce document.
- Vérifier la disponibilité du site de Campagne pour la compétition prévue les 18 et 19 septembre 2018 – Journée de C.R.C Vétérans

- CDC Provençal – définir une date pour les 6 équipes restantes –rencontre de barrage pour obtenir les 3 équipes qui seront qualifiés pour le CRC provençal
- 3 et 4 novembre – déplacer la compétition de Coupe des Landes

- **CONVENTIONS D'UTILISATION DU SITE DE SOUSTONS**

Rappel : Le boudrome est avant tout la propriété de la ville de Soustons, et le club de Soustons ne peut l'utiliser qu'avec l'accord des autorités municipales et en harmonie avec les plannings des manifestations locales.

Georges LOBY effectue une mise au point ferme sur les modalités décrites dans la Convention d'utilisation du site de Soustons pour l'organisation de compétitions

- Mise à disposition des infrastructures
- Terrains tracés et sécurisés
- Toilettes (nettoyées régulièrement)
- Local technique
- Local buvette
- Sonorisation
- Matériels mis à disposition (planchas, bars, frigos, cafetières, ...)

Il estime que la caution demandée, d'un montant de 300 € est loin d'être excessive. De plus, il estime qu'une participation de quelques licenciés pour l'organisation du Supra National, programmé début juillet 2018, est un échange de bons procédés, et ne doit pas surtout être considérée comme un chantage.

Très curieusement, les propos de Georges LOBY ne soulèvent aucun mouvement de protestation, contrairement à ce que l'on pouvait attendre de certains écrits maladroits. Le malentendu est donc clos !!

- **REMISE DES DOSSIERS AUX DELEGUES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

- La remise est différée car certains dossiers sont encore incomplets
- Tous les hébergements sont réservés
- Réservations des repas des samedis midis par le CD40
- Georges LOBY insiste sur le fait que la participation des délégations landaises au repas de midi est l'expression du respect du comité organisateur.
 - Donc les joueurs et délégués landais prendront le repas sur place le samedi midi.

- **REMISE DES MEDAILLES AUX DELEGUES DES CHAMPIONNATS DES LANDES.**

Remplacer Jacky LAPLACE le 12 mai à Cazères - Jean-Paul LABORDE

- **QUESTIONS DIVERSES**

Bernard NASSIET : Le nouveau copieur est arrivé, il fonctionne...La consommation du copieur devrait diminuer la charge sur 50 %

Les effets bénéfiques sont à prévoir sur l'exercice 2018 – 2019

Jean-Paul LABORDE : Peut-on organiser des compétitions réservées aux joueurs honneurs et élites, quand il y a une compétition promotions ? Réponse : OUI

Philippe DEFICIS : Vérifier si nous avons demandé la validation de la journée du CDC 3^{ème} division organisée par le Stade Montois.

Christophe BARTHE : déplacer le tête à tête jeunes – Décision reportée car absences conjuguées de Vincent DARRIGADE et Olivier CAILLEAUX

Prochaine réunion du CD40 – Vendredi 8 juin 2018 – 18h30

La séance est levée à 22h15

Fait le 06 avril 2018
Le rapporteur de séance
Jean-Jacques LAGIERE